



Comité Corrèze  
Judo

## Animations Poussin(e)s Saison 2016

### 1/Présentation

Ces animations mixtes sont ouvertes aux poussins et aux poussines (enfants né(e)s en 2006 et 2007) avec comme grade minimum la ceinture blanche 2 liserés.

	Date	Lieu	Pesée Inscription	Fin prévisionnelle
<b>Animations à caractère pédagogique</b>				
n°1	13/02/2016	Dojo municipal de Brive	14h00-14h30	16h00
n°2	12/03/2016	Dojo de Tulle	14h00-14h30	16h00
<b>Animation pour remise des récompenses</b>				
<b>Récompenses</b>	30/04/2016	Dojo municipal de Brive	10h45-11h15	12h15

### 2/Formalités

\* Inscriptions préalables : **Extranet fédéral en indiquant le poids approximatif**

\* Obligations :

- Tous les enfants devront être licenciés à la date de la 1<sup>ère</sup> animation.

- **Présentation du certificat médical dès la 1<sup>ère</sup> animation** par le responsable du club 30 minutes avant le début de la 1<sup>ère</sup> animation ou vous pouvez les apporter à Floriane pour vérification au Dojo de Brive avant la date de l'animation (prendre rendez-vous au 05 19 07 66 56)

\* Grade minimum :

- Ceinture blanche 2 liseré et un timbre de licence

\* Encadrement :

- A partir de la catégorie cadette (ceinture marron minimum) les judokas peuvent encadrer les animations poussin(e)s.

- Chaque club ayant des participants devra avoir au moins un enseignant en judogi afin de participer efficacement à l'encadrement des judokas (Bonus de 5 points pour les judokas si présence en judogi d'un enseignant du club)

[Tapez un texte]

### **3/Déroulement des animations**

\*Inscription et pesée de l'enfant à la table technique (contrôles de la licence et du certificat médical).

**Les enfants qui ne présenteront pas leur certificat médical ne participeront pas à l'animation.**

\*Constitution de poules par poids et appel par poules de 6 ou 8.

Chaque animation est notée sur 80 points maximum.

Les résultats seront disponibles à la suite de l'animation sur le site internet du comité : [www.comite-correze-judo.fr](http://www.comite-correze-judo.fr)

### **4/Détails des évaluations**

#### **Arbitrage :**

- Pas de suite au sol après ippon marqué debout.
- **Saisies :**
  - \* Les saisies ne seront plus installées avant le signal hajime de l'arbitre, le départ se fait à distance.
  - \* Saisie autour du cou interdite si le revers n'est pas installé.
  - \* Saisie en dessous de la ceinture interdite en attaque et en défense.
- **Formes techniques :**
  - \* Interdiction des sutémi, des makikomi et des attaques avec 1 ou 2 genoux au sol.
  - \* Interdiction des clés de bras et des étranglements.
- **Pénalité :** pas de pénalité : matte ou sonomama et explication de l'arbitre.
- **L'arbitre :**
  - \* Il intervient pour arrêter toute action qu'il estime dangereuse.
  - \* Le vainqueur n'est pas désigné à la fin du combat.

### **5/Récompenses**

Les 2 résultats de l'année seront additionnés, les médailles seront attribuées selon le principe suivant :

- moins de 80 points : Bronze
- de 81 à 111 points : Argent
- de 112 à 159 points : Or
- 160 points : Trophée

[Tapez un texte]